



Conseil Municipal : séance du 23 mars 2016

Extrait du Registre des délibérations et Compte rendu

L'an deux mille seize le mercredi 23 mars, le Conseil Municipal de Varennes sur Loire s'est réuni à 19 heures au nombre prescrit par la Loi, sur la convocation et sous la présidence de **Gilles TALLUAU, Maire**.

| |
|--|
| Conseillers |
| En exercice : 19 |
| Présents : 17 |
| Pouvoirs : 0 |
| Votants : 17 |
| Absents : 2 |
| Date de convocation 17 mars 2016 |

Étaient présents : Sylvie BELLANGER, Michel LAMAND, Alain LECHAT, Christine JOUSSELIN, Adjoint

François BERNARD, Yves MABILEAU, Christiane LANGE, Jean-Luc JOULIN, Sophie GEGU, Valérie COULBARY, Eric JAMET, Murielle CHAPU, Julie PEARSON, Michel LECHAT, Martine NAYS, Brigitte SAINT-CAST, Ralph MILLERAND,

Excusé : David CHEVALLIER

Absent : Valérie COULBARY

Secrétaire de séance : **Murielle CHAPU**

Gilles TALLUAU, Maire, rend hommage aux Victimes des attentats qui ont frappés la Belgique ces derniers jours à la demande du Président de la République et demande d'observer une minute de silence. Les drapeaux seront mis en berne dès demain sur les façades des bâtiments publics de notre commune.

David CHEVALLIER a donné pouvoir à Valérie COULBARY, en raison de son absence, ce pouvoir ne peut être pris en compte.

D20160323-01-CG-CA2015Commune

Page 1 sur 5

COMPTE DE GESTION 2015 « COMMUNE Budget Principal »

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur Municipal Monsieur GONZALEZ, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire;
- 2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes;
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives;

Le Conseil déclare que le compte de gestion de l'exercice 2015, dressé par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 « COMMUNE Budget Principal »

Le Conseil, réuni sous la présidence de Sylvie BELLANGER 1^{ère} adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Monsieur Gilles TALLUAU, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré;

- 1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

| 2015 | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | | ENSEMBLE | |
|-----------------------------|---------------------|---------------------|--------------------|-------------------|---------------------|---------------------|
| | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes |
| Compte administratif | | | | | | |
| Exercice N | 1 161 483.69 | 1 428 236.74 | 371 148.32 | 407 886.06 | 1 532 632.01 | 1 836 122.80 |
| Report N-1 | | 770 147.62 | 182 973.70 | | 182 973.70 | 770 147.62 |
| Totaux | 1 161 483.69 | 2 198 384.36 | 554 122.02 | 407 886.06 | 1 715 605.71 | 2 606 270.42 |
| Résultats N | 266 753.05 | | 36 737.74 | | 303 490.79 | |
| Reste à réaliser | - | - | 35 948.54 | | 35 948.54 | - |
| Totaux cumulés | 1 161 483.69 | 2 198 384.36 | 590 070.56 | 407 886.06 | 1 751 554.25 | 2 606 270.42 |
| Résultats définitifs | 1 036 900.67 | | -182 184.50 | | 854 716.17 | |

- 2) Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;
- 3) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;
- 4) Vote à bulletins secrets, **hors de la présence du Maire (16 voix pour)** et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;
- 5) Décide d'affecter les résultats constatés au Compte Administratif 2015, ainsi qu'il suit au **Budget Primitif 2016** :
 - En Fonctionnement : **affectation au compte 002 « report à nouveau » : 854 716,17 € (1 036 900,67-182 184,50)**
 - En investissement : **affectation au compte 1068 « Réserves » : 182 184.50 €**

L'an deux mille seize le mercredi 23 mars, le Conseil Municipal de Varennes sur Loire s'est réuni à 19 heures au nombre prescrit par la Loi, sur la convocation et sous la présidence de **Gilles TALLUAU, Maire**.

COMPTES DE GESTIONS 2015 : « Lotissement le PEU »

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur Municipal Monsieur GONZALEZ, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

4) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire;

5) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes;

6) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives;

Le Conseil déclare que le compte de gestion de l'exercice 2015, dressé par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 « Lotissement Le PEU »

Le Conseil, réuni sous la présidence de Sylvie BELLANGER 1^{ère} adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Monsieur Gilles TALLUAU, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré;

- 1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

| 2015 | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | | ENSEMBLE | |
|-----------------------------|-----------------------|--------------|-----------------------|-------------------|------------------|-------------------|
| | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes |
| Compte administratif | | | | | | |
| Exercice N | - | - | - | - | - | - |
| Report N-1 | - | 44,20 | 64 615,00 | - | 64 615,00 | 44,20 |
| Totaux | - | 44,20 | 64 615,00 | - | 64 615,00 | 44,20 |
| Résultats N | | 0,00 | | 0,00 | | 0,00 |
| Totaux cumulés | - | 44,20 | 64 615,00 | - | 64 615,00 | 44,20 |
| Résultats définitifs | | 44,20 | | -64 615,00 | | -64 570,80 |

6) Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

7) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

8) Vote à bulletins secrets, hors de la présence du Maire (16 voix pour) et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

9) Décide d'affecter les résultats constatés au Compte Administratif 2015, ainsi qu'il suit au **Budget Primitif 2016** :

En Fonctionnement : affectation au compte 002 « report à nouveau » : 44,20 €

En Investissement : affectation au compte 001 « report à nouveau » : - 64 615,00 €

D20160323-03-CG-CA2015Malaiserie

Page 2 sur 5

COMPTES DE GESTIONS 2015 : « Lotissement La MALAISERIE »

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur Municipal Monsieur GONZALEZ, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

7) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire;

8) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes;

9) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives;

Le Conseil déclare que le compte de gestion de l'exercice 2015, dressé par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 « Lotissement La MALAISERIE »

Le Conseil, réuni sous la présidence de Sylvie BELLANGER 1^{ère} adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Monsieur Gilles TALLUAU, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré;

- 1) Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

| 2015 | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | | ENSEMBLE | |
|-----------------------------|-----------------------|-------------------|-----------------------|-------------------|--------------------|-------------------|
| Compte administratif | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes |
| Exercice N | 152 858.00 | 151 444.56 | 50 654.88 | 152 638.00 | 203 512.88 | 304 082.56 |
| Report N-1 | 102 777.46 | | 152 638.00 | | 255 415.46 | |
| Totaux | 255 635.46 | 151 444.56 | 203 292.88 | 152 638.00 | 458 928.34 | 304 082.56 |
| Résultats N | -1 413.44 | | | 101 983.12 | 100 569.68 | |
| Totaux cumulés | 255 635.46 | 151 444.56 | 203 292.88 | 152 638.00 | 458 928.34 | 304 082.56 |
| Résultats définitifs | -104 190.90 | | -50 654.88 | | -154 845.78 | |

- 10) Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;
- 11) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;
- 12) Vote à bulletins secrets, hors de la présence du Maire (16 voix pour) et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;
- 13) Décide d'affecter les résultats constatés au Compte Administratif 2015, ainsi qu'il suit au **Budget Primitif 2016** :
- En Fonctionnement : affectation au compte 002 « report à nouveau » : - 104 190,90 €**
- En Investissement : affectation au compte 001 « report à nouveau » : - 50 654,88 €**

D20160323-04-BP2016commune

BUDGET PRIMITIF 2016

COMMUNE Budget Principal

Monsieur le Maire rappelle que les orientations et les besoins recensés ont été détaillés en séances du 16 mars 2016.

Gilles TALLUAU, Maire présente le budget primitif qui peut se résumer ainsi qu'il suit :

| 2016 | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | | ENSEMBLE | |
|--------------------------------|-----------------------|---------------------|-----------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Budget primitif | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes |
| Exercice N | 2 028 828.17 | 1 174 112.00 | 976 094.00 | 1 158 278.50 | 3 004 922.17 | 2 332 390.50 |
| Report N-1 | - | 854 716.17 | 146 235.96 | - | 146 235.96 | 854 716.17 |
| Sous totaux | 2 028 828.17 | 2 028 828.17 | 1 122 329.96 | 1 158 278.50 | 3 151 158.13 | 3 187 106.67 |
| <i>dont Vir Fonct / Invest</i> | <i>450 594.00</i> | <i>-</i> | <i>-</i> | <i>450 594.00</i> | <i>450 594.00</i> | <i>450 594.00</i> |
| Reste à réaliser | - | - | 35 948.54 | - | 35 948.54 | - |
| Totaux cumulés | 2 028 828.17 | 2 028 828.17 | 1 158 278.50 | 1 158 278.50 | 3 187 106.67 | 3 187 106.67 |

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ADOPTE ce budget primitif par vote à bulletins secrets (17 voix pour) et ont signé au registre des délibérations, tous les membres présents.

D20160323-05-BP2016LePeu

BUDGET PRIMITIF 2016 « Lotissement Le PEU »

Gilles TALLUAU, Maire présente le budget primitif qui peut se résumer ainsi qu'il suit :

| 2016 | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | | ENSEMBLE | |
|------------------------|-----------------------|-------------------|-----------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Budget primitif | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes |
| Exercice N | 146 409,20 | 146 365,00 | 146 365,00 | 210 980,00 | 292 774,20 | 357 345,00 |
| Report N-1 | - | 44,20 | 64 615,00 | - | 64 615,00 | 44,20 |
| Totaux cumulés | 146 409,20 | 146 409,20 | 210 980,00 | 210 980,00 | 357 389,20 | 357 389,20 |

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ADOPTE ce budget primitif par vote à bulletins secrets (17 voix pour) et ont signé au registre des délibérations, tous les membres présents.

BUDGET PRIMITIF 2016 « Lotissement La MALAISERIE »

Gilles TALLUAU, Maire présente le budget primitif qui peut se résumer ainsi qu'il suit :

| 2016 | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | | ENSEMBLE | |
|------------------------|-----------------------|-------------------|-----------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes |
| Budget primitif | | | | | | |
| Exercice N | 51 665,10 | 155 856,00 | 50 654,88 | 101 309,76 | 102 319,98 | 257 165,76 |
| Report N-1 | 104 190,90 | - | 50 654,88 | - | 154 845,78 | - |
| Totaux | 155 856,00 | 155 856,00 | 101 309,76 | 101 309,76 | 257 165,76 | 257 165,76 |

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ADOPTE ce budget primitif par vote à bulletins secrets (17 voix pour) et ont signé au registre des délibérations, tous les membres présents.

BUDGET PRIMITIF 2016 « Lotissement OUCHE MARECHAL »

Vu la délibération du 17 février 2016 concernant l'ouverture d'un budget annexe 2016 « Lotissement Ouche Maréchal » à compter de l'année 2016 ;

Gilles TALLUAU, Maire présente le budget primitif qui peut se résumer ainsi qu'il suit :

| 2016 | FONCTIONNEMENT | | INVESTISSEMENT | | ENSEMBLE | |
|-------------------|-----------------------|------------------|-----------------------|------------------|------------------|------------------|
| | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes |
| Exercice N | | | | | | |
| Exercice N | 32 100,00 | 32 100,00 | 32 100,00 | 32 100,00 | 64 200,00 | 64 200,00 |
| Report N-1 | - | - | - | - | - | - |
| Totaux | 32 100,00 | 32 100,00 | 32 100,00 | 32 100,00 | 64 200,00 | 64 200,00 |

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- ADOPTE ce budget primitif par vote à bulletins secrets (17 voix pour) et ont signé au registre des délibérations, tous les membres présents.

... »

Fête du vélo :

- Circuit vélo vintage : A l'occasion de l'Anjou Vélo Vintage 2016, M. le Maire présente le circuit authentique 1828 de 128 km que les coureurs pourront emprunter le samedi 18 juin 2016 à travers la campagne. Ce circuit traverse Varennes.

Questions diverses :

- Brigitte SAINT-CAST informe que l'Assemblée Générale des Castels aura lieu en septembre 2016.
- François BERNARD indique que le vote du budget du SMIPE vient d'avoir lieu et qu'il a été adopté. Le SMIPE propose d'offrir des composteurs afin de sensibiliser en outre l'école et les cuisiniers au tri sélectif des déchets verts. Une animation pédagogique pourra être proposée à l'école. Il sera mis à l'ordre jour du prochain comité syndical.
- Christine JOUSSELIN donne compte rendu l'Assemblée générale de Vivado qui s'est tenu le 18 mars dernier. Le bilan financier est positif, avec un excédent de 200€. De nombreuses activités sont proposées aux jeunes de 11 à 17 ans. Des séjours sont prévus en juillet en Normandie et à L'Île de Noirmoutier. Un lavage des voitures aura lieu

le samedi 11 juin, seulement l'intérieur des véhicules sera nettoyé. Pour la première année, une fête de la brouette sera organisée le dimanche 22 mai sur la commune d'Allonnes. Le principe est de customiser une brouette par équipe de 5 et de faire la course. Christine JOUSSELIN remercie Anne-Laure BOSSARD pour l'organisation des CMJ.

- Michel LAMAND informe le conseil qu'un camion de livraison a heurté le mur de la maison de santé et a décelé les chapeaux. Un constat a été établi avec l'entreprise concerné et la déclaration a été faite à l'assurance.
- Sophie GEGU indique qu'une réunion initiée par les maires de l'ex canton d'Allonnes s'est tenue le 23 mars 2016 pour discuter du contrat local de santé en présence des Maires des communes et des professionnels de santé de l'ex-canton d'Allonnes. L'élaboration d'un projet commun permettrait aux communes de faire des demandes de subventions pour l'aménagement de locaux et permettre l'installation et le maintien de professionnels de santé sur le territoire.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le mercredi 20 avril 2016 à 20h30.

La séance est levée à 20h58.